



DPC

CFAR

COLLÈGE
FRANÇAIS
DES ANESTHÉSISTES
RÉANIMATEURS

Le CFAR

Paul-Michel Mertes

Service d'anesthésie-réanimation chirurgicale, Nouvel Hôpital Civil, Strasbourg

Groupe Choc Inserm U1116 - EA 3072 - FMTS

paul-michel.mertes@chru-strasbourg.fr



Conflits d'Intérêts

- ▶ Académique:
 - ▶ Président du CFAR
 - ▶ Président de l'OA-CFAR
 - ▶ Membre du Comité DPC des HUS et de la faculté de Médecine de Strasbourg

1994

Création de Yahoo!

Deux étudiants de Stanford, [David Filo](#) et Jerry Yang, créent l'annuaire Internet Yahoo! Celui-ci doit permettre aux internautes de trouver rapidement des sites [grâce](#) à un classement hiérarchique, la difficulté étant alors de trouver le site ou l'information pertinente voulue. Yahoo! est à la fois une référence à Gulliver et un acronyme reprenant la traditionnelle formulation « Yet another... » des projets informatiques de Stanford, classés à Y. Yahoo! fait donc référence à des êtres non civilisés à forme humaine tout en signifiant : « Un oracle à classement hiérarchique officieux de plus ». L'entreprise sera fondée en 1995 et connaîtra un rapide [succès](#).

Voir aussi : [Histoire du Web](#) - [Yahoo](#) - [Histoire d'Internet](#)

Zidane est sélectionné pour l'équipe de France

Zinédine [Zidane](#) est sélectionné pour la [première](#) fois en équipe de France. Les Bleus sont opposés à l'équipe de la [République tchèque](#). [Zidane](#) marque deux buts qui permettent à la France de conclure la rencontre sur un match nul.

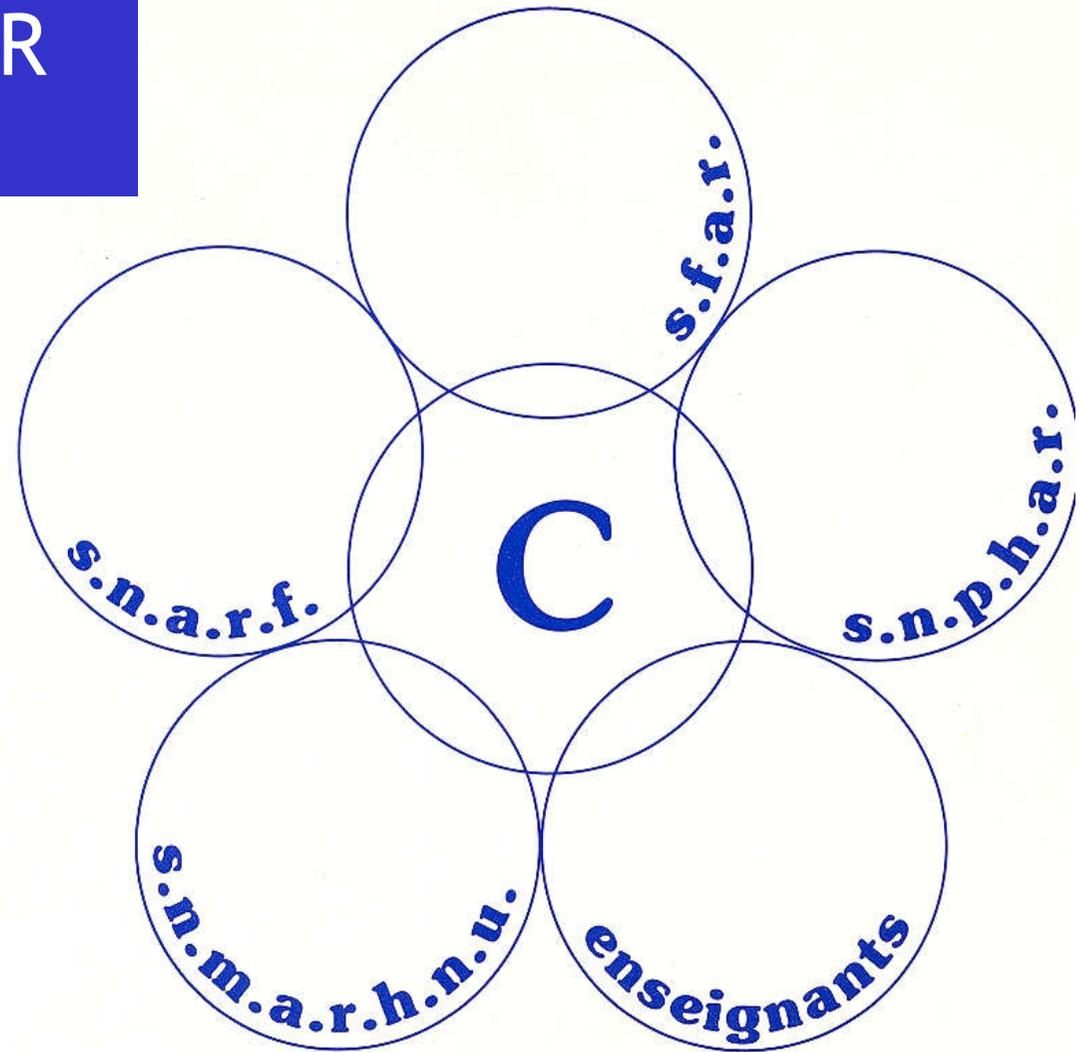
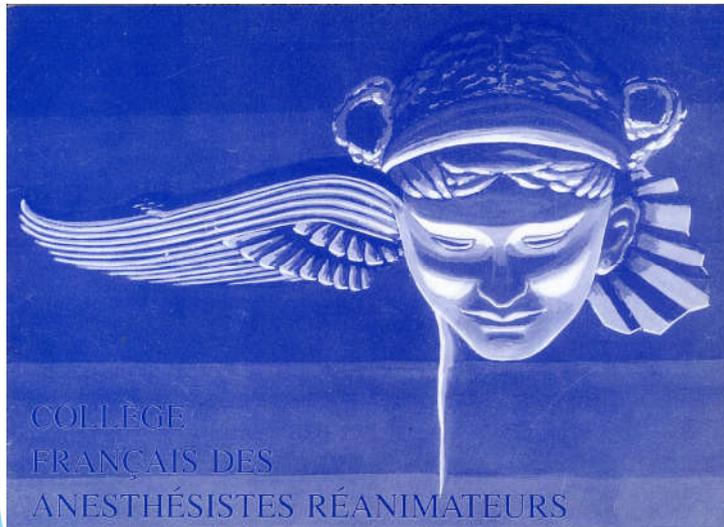
Voir aussi : [Zidane](#) - [Football](#) - [Equipe de France](#) - [Histoire du Football](#)

Mandela président

Lors des 1ères élections démocratiques d'Afrique du Sud, [Nelson Mandela](#) est élu [président](#). En 1964, le leader de l'[African National Congress \(ANC\)](#) avait été condamné à la [prison à vie](#). Il était alors devenu l'un des prisonniers politiques les plus célèbres du monde et de nombreuses campagnes avaient été menées pour sa [libération](#). En 1990, après 27 ans de captivité, il avait été libéré par le [président De Klerk](#), avec lequel il était parvenu à s'accorder sur l'instauration d'un régime démocratique. Après les élections, [De Klerk](#) occupera le [poste](#) de vice-président jusqu'en 1996.

Voir aussi : [Président](#) - [Dossier histoire de l' Apartheid](#) - [Election](#) - [Mandela](#) - [De Klerk](#) - [Histoire des Elections](#)

En 1994, naît le CFAR



POURQUOI CRÉER UN COLLÈGE FRANÇAIS DES ANESTHÉSISTES RÉANIMATEURS ?

La Société Française d'Anesthésie-Réanimation (SFAR), soucieuse de la qualité de la formation des Anesthésistes-Réanimateurs en France et consciente de la nécessité de veiller à la formation médicale continue des praticiens en exercice, a créé en 1992 une structure permanente dans le cadre de la Société dite « **Comité Education** » dont les objectifs étaient les suivants :

- ◇ Définir le contenu de la formation d'un Anesthésiste-Réanimateur en France à partir d'une large consultation entre les professionnels exerçant dans les différents types d'établissements de soins,
- ◇ Actualiser ce programme pédagogique en fonction de l'évolution des connaissances et des données de la science.
- ◇ Proposer un système d'évaluation permettant de vérifier que les objectifs définis ont été atteints à la fin de la période de formation universitaire.
- ◇ Définir les modalités et le contenu de la formation médicale continue destinée aux praticiens en exercice.

Dans la mesure où ces préoccupations étaient partagées par les différentes organisations professionnelles de la discipline, il est apparu logique et naturel à la SFAR de fédérer la réflexion sur ces différents thèmes dans le cadre d'un **Collège Français des Anesthésistes-Réanimateurs**, démarche déjà accomplie dans certaines disciplines où des Collèges ont été constitués depuis plusieurs années tels que le Collège Français des Chirurgiens Orthopédistes, le Collège de Chirurgie Vasculaire, le Collège des Gynécologues-Obstétriciens. Ces structures existent aussi depuis de nombreuses années dans des pays comme l'Angleterre et ont contribué de façon décisive à l'organisation et au contrôle de la qualité de l'enseignement des spécialités médicales au Royaume Uni.

Le projet de créer un Collège Français des Anesthésistes-Réanimateurs a donc été proposé par la SFAR aux principales organisations professionnelles que sont le Syndicat National des Anesthésistes-Réanimateurs Français, le Syndicat des Professeurs des Universités d'Anesthésiologie et de Réanimation Chirurgicale, le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes-Réanimateurs et le Syndicat National des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs des Hôpitaux non Universitaires. L'adhésion à ce projet a été unanime et enthousiaste.

Les **missions** de ce Collège sont celles définies par le Comité Education de la SFAR. Le Collège deviendra donc la structure de réflexion et de proposition pour tous les aspects concernant la formation professionnelle des Anesthésistes-Réanimateurs en France. Il devra veiller également à harmoniser le programme de formation avec ceux définis par les instances européennes et en particulier l'European Board of Anesthesiology dont le Collège Français des Anesthésistes-Réanimateurs devrait être l'interlocuteur privilégié.

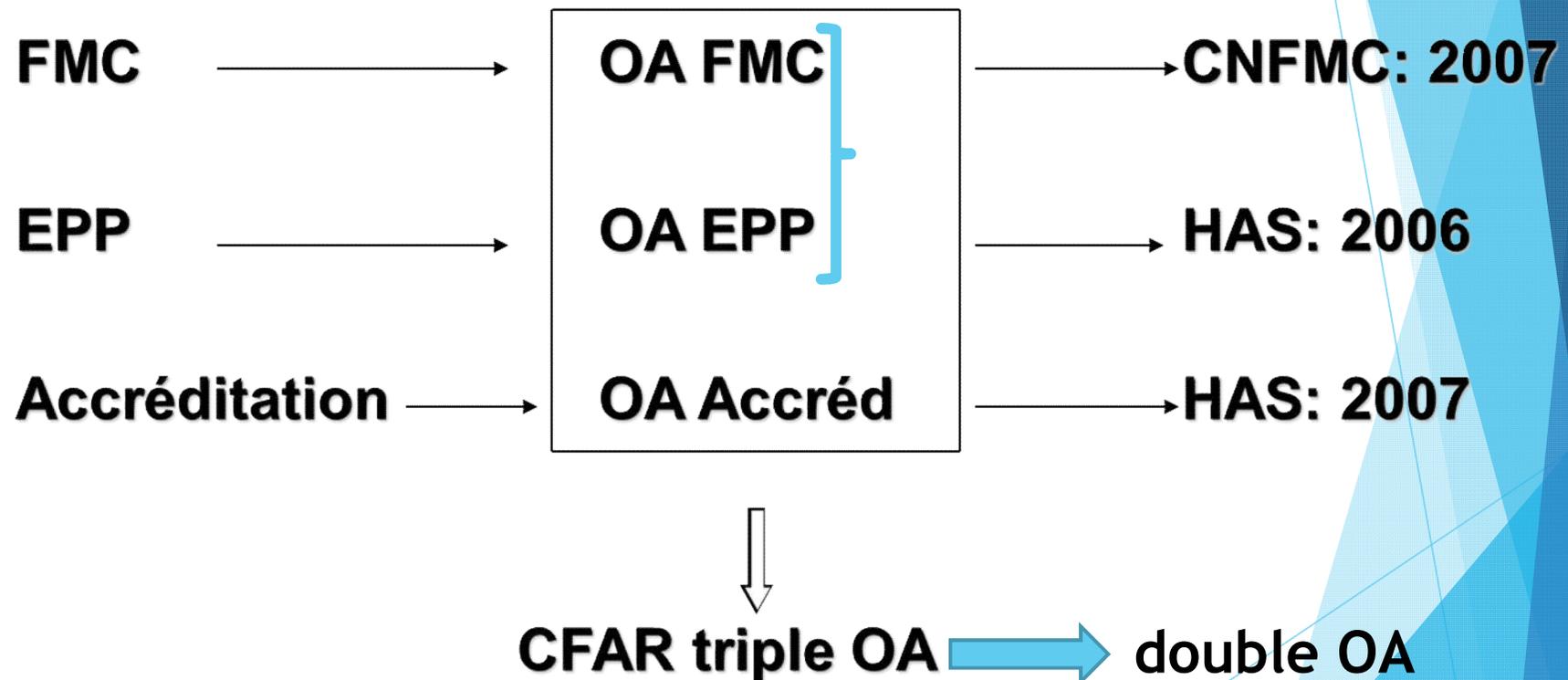


A ce titre, les missions spécifiques du CFAR sont :

- 1) de définir les objectifs de la **formation initiale** en Anesthésie Réanimation
- 2) d'organiser une **formation médicale continue** de qualité des anesthésistes réanimateurs en exercice, en collaboration avec les acteurs qui délivrent les formations de la spécialité associés au sein d'une gouvernance scientifique commune
- 3) d'organiser **l'évaluation des pratiques professionnelles** en anesthésie réanimation
- 4) d'organiser **l'accréditation volontaire des médecins et des équipes** dans le cadre de l'analyse et la gestion des risques en anesthésie réanimation

Organisation FMC sous tutelle

Organismes agréés

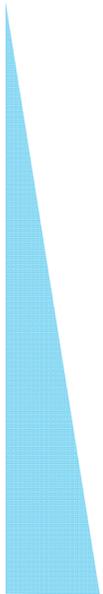


CFAR - SMART

- ▶ Commission récente
- ▶ Besoin spécialité, identifié lors enquête addiction
- ▶ Demande professionnels
- ▶ Différentes étapes
 - ▶ Etat lieux connaissance problèmes santé AR au travail et besoin prise en charge (réalisé)
 - ▶ FMI, FMC
 - ▶ Hotline orientation : numéro vert
 - ▶ Tests individuels et en équipe
 - ▶ Participation réflexion nationale et internationale



CFAR et IADE : Pourquoi?



Formation initiale IADE

- ▶ Déclinaison objectifs pédagogiques 1^è et 2^è année (ouvrages publiés) en collaboration CEEIADE
- ▶ Participation élaboration référentiel formation (DHOS) puis Ministère Education Nationale après travail sur référentiel d'activités et de compétences



CFAR pluri-professionnel

- ▶ **SMART** : ouverture en direction des IADE
- ▶ **EPP** : RMM et programmes EPP pluri-professionnels
- ▶ **Accréditation** : expérimentation en équipe pour la réanimation
- ▶ **DPC** :
 - ▶ Demande de renouvellement ODPC- pluri-professionnel
 - ▶ Participation IADE au CS-DPC
 - ▶ Création de programmes ouverts aux IADE et IDE



A partir de 2017, le Prix SMART-CFAR

- **Récompensera des travaux scientifiques et des publications médicales et paramédicales, originales et d'intérêt didactique.**
 - **Risques psychosociaux** : prévention, conséquences, ou prise en compte.
 - **À l'échelle individuelle, à celle d'une équipe, ou au niveau institutionnel.**
 - Une **attention particulière** sera portée aux **démarches en équipe.**



- **Mémoire de Recherche**
- **article ou thèse**
- **Affiche ou poster de sensibilisation**
- **Présentation audiovisuelle**
- **bande dessinée**
- **clip vidéo**

Renseignements / Hélène CREUS :

hcreus@cfar.org

2 prix de 250 à 500 €

Remis à l'occasion de congrès Régionaux ou EPU locaux



*Merci
de votre
Attention*